



**MÉTHODE D'ELABORATION
DES OUTILS POUR LA PRATIQUE
À DESTINATION
DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Mise à jour juillet 2024

Sommaire

Collection d'outils pour la pratique des médecins généralistes	3
Outils pour la pratique par localisation de cancer	4
Principales étapes d'élaboration	5
SCHÉMA DE PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	5
• Choix de la thématique	5
• Sources de données et stratégie bibliographique	6
• Besoin d'expertise et constitution du groupe de travail	6
• Méthodologie de production	7
• Publication	7
• Diffusion	7
Actualisation	8
• Sources de données et stratégie bibliographique	8
• Besoin d'expertise et constitution du groupe de travail	8
• Méthodologie de production	8

Collection d'outils pour la pratique des médecins généralistes

La collection d'outils pour la pratique pour les médecins généralistes est destinée à les accompagner dans leur activité quotidienne auprès des patients atteints de cancer. Elle est basée sur 3 outils complémentaires :

- des **outils pour la pratique** par localisation de cancer ;
- des **fiches pour la pratique** sur des thématiques transversales ;
- un **document interactif** sur l'organisation des soins en cancérologie.

L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER

Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, l'Institut national du cancer (INCa) est l'agence d'expertise sanitaire et scientifique chargé de coordonner la lutte contre les cancers en France. Groupement d'intérêt public, il rassemble en son sein l'État, les grandes associations de lutte contre le cancer, les caisses d'assurance maladie, les fédérations hospitalières et les organismes de recherche.

Ses missions

- Assurer une approche globale des pathologies cancéreuses
- Stimuler l'innovation
- Produire des expertises et recommandations pour les décideurs et professionnels de santé
- Animer les organisations territoriales en cancérologie
- Analyser les données pour mieux orienter l'action
- Informer et diffuser les connaissances liées aux cancers

Cette collection vise à aider en priorité les médecins généralistes, mais est utile également aux autres professionnels de premier recours.

L'objectif de ce document est de présenter la méthode d'élaboration des outils pour la pratique.

Outils pour la pratique par localisation de cancer

Il s'agit de formats courts et synthétiques (composés principalement de tableaux) reprenant, pour chaque localisation de cancer, les étapes du parcours de soins ainsi que les moments clés de l'articulation ville-hôpital. Ces outils pour la pratique sont basés sur des informations facilement mobilisables par les médecins généralistes, qui ont une activité quotidienne dense où les patients atteints de cancers ne sont pas majoritaires. Ces formats remplacent les guides ALD 30 au fur et à mesure de leur actualisation.

Le plan type est le suivant :

1. Démarche diagnostique et bilan
 - Circonstances de découverte
 - Entretien/examen clinique
 - Bilan initial/d'extension/pré-thérapeutique
2. Traitements spécialisés en oncologie
 - Stratégies thérapeutiques en fonction du stade de la maladie (1^{ère} ligne de traitement)
3. Soins et démarches conjoints avec le médecin généraliste
 - Gestion des effets indésirables précoces des traitements
 - Soins de support
 - Droits et démarches
4. Suivi conjoint
 - Organisation
 - Consultations/examens/rythme
 - Gestion des effets indésirables tardifs des traitements
 - Approche médicale globale

Chaque outil pour la pratique comporte également un rappel des sources, des ressources pratiques pour le médecin généraliste ainsi que des supports d'information destinés aux patients.

Il est accompagné d'une fiche synthétique de 10 ou 12 points clés (format recto-verso).

Principales étapes d'élaboration

SCHÉMA DE PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Etape 1 : Choix de la thématique et rédaction de la note de précadrage pour validation par la Mission qualité et conformité de l'expertise

Etape 2 : Sollicitation des organismes professionnels, puis des experts proposés

Etape 3 : Analyse des déclarations d'intérêts pour la constitution du groupe de travail et validation du cadrage du projet en Commission des expertises (INCa)

Etape 4 : Rédaction par le chef de projet INCa

Etape 5 : Réunion du groupe de travail précédée d'une relecture avec retours écrits (option 1) ou relecture et retours écrits via e-mails dans un délai de 3 semaines (option 2)

Etape 6 : Relecture nationale (sauf si le contenu est issu d'une recommandation de bonnes pratiques INCa récente)

Etape 7 : Relecture finale par le groupe de travail

Etape 8 : Finalisation du document

Etape 9 : Validation institutionnelle en Commission des expertises (INCa)

Etape 10 : Publication et diffusion

- Choix de la thématique

Les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- l'ancienneté du guide ALD 30 sur cette thématique ;
- la ou les source(s) INCa disponibles : référentiels ou recommandations publiés (ou programmés) par l'Institut ;
- le contexte : actualités, thématique transversale annuelle INCa, changements thérapeutiques importants, etc.

- Sources de données et stratégie bibliographique
 - Guide ALD 30 sur la thématique ;
 - Recommandations publiées par l’Institut (généralement sous forme de questions cliniques) ;
 - Recommandations nationales et internationales disponibles publiées depuis la publication du guide ALD 30.

Dans le cas de questions cliniques publiées par l’Institut, celles-ci sont utilisées pour mettre à jour les parties du guide ALD couvertes par ces questions cliniques. Pour les champs non couverts, les recommandations nationales et internationales disponibles publiées depuis la publication du guide ALD sont utilisées.

- Besoin d’expertise et constitution du groupe de travail
 - Sollicitation des experts

Les organismes professionnels (Collège de médecine générale, sociétés savantes, Association française des infirmier(s) en cancérologie) sont sollicités pour proposer des experts souhaitant participer au projet.
 - Composition du groupe de travail
 - 6 médecins généralistes ;
 - Une dizaine de professionnels d’autres spécialités (adapté selon la thématique).

Dans la continuité des projets, il peut être proposé aux experts ayant contribué aux questions cliniques INCa (utilisées pour mettre à jour le guide ALD) de participer au groupe de travail.

- Prévention et gestion des liens d’intérêts

Tous les experts sollicités pour le groupe de travail doivent renseigner une déclaration publique d’intérêts (DPI).

L’Institut sélectionne les experts en s’appuyant notamment sur l’analyse de leurs curriculum vitae, de leurs productions scientifiques, de leurs déclarations d’intérêts et, le cas échéant, des informations les concernant disponibles dans la base Transparence - Santé^[1].

Chaque expert participe *intuitu personae* et ne représente pas son organisme d’appartenance.

Les DPI des membres du groupe de travail sont consultables sur le site unique DPI-SANTE^[3].

^[1] La base de données publique Transparence - Santé rend accessible les informations concernant les conventions, les rémunérations et les avantages liant les entreprises et les acteurs du secteur de la santé : <https://www.transparence.sante.gouv.fr/pages/accueil/>

^[3] <https://dpi.sante.gouv.fr/dpi-public-webapp/app/consultation/accueil>

- Panel de relecture nationale

Le document issu de la réunion du groupe de travail (option 1) ou de la relecture et des retours écrits via e-mails (option 2) fait l'objet d'une relecture nationale (sauf si le contenu est issu d'une recommandation de bonnes pratiques INCa récente). Les relecteurs sont identifiés en lien avec les organismes professionnels concernés et les dispositifs spécifiques régionaux du cancer (DSRC). Ils n'ont pas à renseigner de DPI.

- Méthodologie de production

Chaque projet d'outil pour la pratique fait l'objet d'une évaluation précise du besoin de mise à jour du guide ALD 30 afin de déterminer la méthode de production la plus adaptée.

Selon les besoins de mise à jour, deux options de méthodes sont possibles :

- option 1 : groupe de travail avec réunion physique à l'Institut (possibilité de participation par visioconférence), précédée d'une relecture avec retours écrits des experts via e-mails ;
- option 2 : groupe de travail sans réunion mais avec relecture et retours écrits des experts via e-mails dans un délai de 3 semaines.

- Publication

Les outils pour la pratique des médecins généralistes sont publiés sur le site internet de l'Institut national du cancer :

- sur une page dédiée à la collection d'outils pour les médecins généralistes, où les points clés pour chaque localisation sont digitalisés : <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Recommandations-et-outils-d-aide-a-la-pratique/Outils-pour-la-pratique-des-medecins-generalistes/Outils-par-localisation-de-cancer>
- dans le catalogue des publications : <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications>

L'information est notamment transmise par :

- posts sur les différents réseaux sociaux de l'Institut ;
- emailing aux centres de coordination en cancérologie (3C), sociétés savantes et DSRC.

Un renvoi vers la page dédiée à la collection d'outils pour les médecins généralistes est également fait depuis le site internet de la Haute autorité de santé et celui du Collège de la médecine générale.

- Diffusion

Les outils pour la pratique des médecins généralistes sont disponibles gratuitement sur le site internet de l'Institut :

- en téléchargement,
- à la commande sous format papier (jusqu'à 50 exemplaires).

Les outils peuvent être commandés en quantité supérieure à 50 exemplaires, sur demande, pour une distribution lors d'une formation ou d'un congrès par exemple.

Ils sont également disponibles et distribués lors d'évènements INCa ou autres (congrès du CMG par exemple).

Actualisation

Chaque outil pour la pratique peut être actualisé en fonction des actualités ou si des recommandations sont publiées par l'Institut ou par une ou plusieurs société(s) savante(s). La méthode d'élaboration est alors adaptée.

- Sources de données et stratégie bibliographique
 - Outil pour la pratique à actualiser ;
 - Recommandations publiées par l'Institut (généralement sous forme de questions cliniques) ou par une ou plusieurs société(s) savante(s) ;
 - Recommandations nationales et internationales disponibles publiées depuis la publication de l'outil pour la pratique pour les champs non couverts par les nouvelles recommandations.

Les recommandations publiées par l'Institut (questions cliniques) ou par une ou plusieurs société(s) savante(s) sont utilisées pour mettre à jour les parties de l'outil pour la pratique couvertes par ces recommandations. Pour les champs non couverts, les recommandations nationales et internationales disponibles publiées depuis la publication de l'outil pour la pratique sont utilisées.

- Besoin d'expertise et constitution du groupe de travail

Dans la continuité des projets, il peut être proposé aux experts ayant contribué :

- aux recommandations sources (INCa ou sociétés savantes) motivant l'actualisation de l'outil pour la pratique,
- à l'élaboration de l'outil pour la pratique à actualiser,

de participer au groupe de travail.

Les organismes professionnels peuvent être sollicités pour proposer des experts pour compléter le groupe de travail.

- Méthodologie de production

Selon les besoins de mise à jour, les deux options de méthodes sont possibles (voir page 7).

Compte tenu du caractère récent des recommandations motivant l'actualisation de l'outil pour la pratique, une relecture nationale n'est pas nécessaire.